CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E176534** **VALABLE JUSQU'AU** **07/04/2026**

ÉDITÉ LE **12/02/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/2018
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/08/2023
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE

Siret : **843 721 895 00020**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 5000715-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10370897404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10370897404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **RAH**

21 RUE DES CEVENNES
68390 SAUSHEIM

Téléphone : 0389451128 **Fax :**
Portable : 0611561192

Site Internet :
E-mail : rahsausheim@gmail.com

Responsabilité légale :
RAUSEO ANGELO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	03/02/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/04/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	03/02/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/02/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	04/07/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.